

MAIRIE DE LA NEUVILLE SAINT PIERRE
11 Rue du Haut
60480

Tél : 03.44.80.84.31

Email : mairiedelaneuvillestpierre@orange.fr

SEANCE DU 28 mars 2023

DELIBERATION N°05-03-2023

Conseillers en exercice : 11

Nombre de votants : 10

Conseillers présents : 10

Pour : 10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 18H30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur NIGRO Jean-Pierre, Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme HAQUART Nicole (absente excusée)

Date d'affichage : 23 mars 2023 Date de la convocation : 23 mars 2023

Désignation du secrétaire de séance : Mr LORANGER Sylvain

Le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2023 est lu et adopté.

OBJET : Attribution des subventions 2023

Monsieur le Maire propose le tableau annexe 1 ci joint :

Les membres présents décident de passer au vote : à 10 voix pour, le conseil accepte donc les attributions aux associations annexe 1 ci-joint

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre.

Jean-Pierre NIGRO, Maire,



ANNEXE 1: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Nom de l'organisme	2022	2023
APEI	20.00 €	20.00 €
Comité oise cancer	110.00 €	110.00 €
Croix Rouge		
Mucovisidose	40.00 €	40.00 €
AFM Téléthon	35.00 €	35.00 €
SIDA	30.00 €	30.00 €
Sclérose en plaque	40.00 €	40.00 €
UMRAC	20.00 €	20.00 €
ADMR	20.00 €	20.00 €
Calvaire et croix	20.00 €	20.00 €
Comité des fêtes	500.00 €	700.00 €
ASDAPA	20.00 €	20.00 €
généalogie de l oise	20.00 €	20.00 €
Collège Gérard Philipe	115 €	40 €
l'envol pour les enfants européen	35.00 €	35.00 €
les blouses roses	35.00 €	35.00 €
Fil d'Ariane	20.00 €	20.00 €
Secours Catholique	20.00 €	20.00 €
Amicale pompiers Noyers	30.00 €	30.00 €
Resto du cœur	150.00 €	150.00 €
Hopitaux de France	150.00 €	150.00 €
UKRAINE protection civile	500.00 €	500.00 €
Gendarmerie - projet école	50.00 €	50.00 €
Totaux	1 980.00 €	2 105.00 €